



Nombre de document(s) : **1**  
Date de création : **3 octobre 2015**  
Créé par : **BM-LYON**

## table des matières

**Villa Chazière : la ville temporise**  
Le Progrès - Lyon - 24 janvier 2004..... 2

*Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.*

## LE PROGRES

Le Progrès - Lyon  
Rhône, samedi 24 janvier 2004, p. 12

### Villa Chazière : la ville temporise

M. T.

**Si Gérard Collomb est d'accord pour un équipement de proximité, il explique que la réalisation n'aura pas lieu avant le début du prochain mandat.**

La villa Chazière attendra. Plantée dans son joli parc arboré, cette splendide bâtisse du XIXe siècle qui appartient à la ville de Lyon est pour l'instant vide et sans destination. Et pourtant, ce ne sont pas les projets qui ont manqué. Cette maison bourgeoise avait été un temps pressentie pour accueillir le collège européen de police. Mais en décembre dernier, les élus lyonnais ont déchanté. C'est Londres qui hébergera cet établissement de formation supérieure pour les hauts fonctionnaires de l'Union. Et le soutien de Nicolas Sarkozy au projet n'aura finalement rien changé.

Du coup, la ville ressort des cartons les idées qui avaient été éclipsées par le collège européen. Du côté de la mairie d'arrondissement, on préférerait que la villa s'intègre réellement au quartier. « *Les élus du 4e souhaitent la transformation de ce lieu en équipement de proximité consacré à des activités d'éducation citoyenne, culturelle et sportive, en direction notamment de la jeunesse* », explique Dominique Bolliet.

#### Chers travaux

La réponse de Gérard Collomb ne s'est pas fait attendre. Lors du dernier conseil municipal, le maire de Lyon avouait : « *Il faut répondre à une demande forte de la Croix-Rousse. La villa Chazière peut accueillir ce type d'équipement. La ville va lancer des études sur les besoins* ». Sur le

principe, tout le monde est d'accord. La villa Chazière sera rendue aux Croix-Roussiens. Par contre, côté calendrier, il faudra patienter. « *Ce projet sera réalisé lors du prochain mandat* », poursuivait le sénateur maire.

Bref, la situation risque fort de ne guère évoluer avant 2007. D'autant que les travaux de réhabilitation et de mise aux normes sont conséquents.

La ville devrait déboursier aux environs de trois millions d'euros pour remettre en état le bâtiment, et l'adapter à ses nouvelles fonctions.

M. T.

© 2004 Le Progrès - Lyon. Tous droits réservés. ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-Cnews-20040124-PR-020040124\_Rhone\_Chassieu\_081 - Date d'émission : 2015-10-02

Ce certificat est émis à BM-LYON à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)